DLP 11-3-96011S36

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

I.S.S.N. 0758 2390

# Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD · B.P. 177 · 21205 BEAUNE Cédex

ABONNEMENT ANNUEL : 300 F

☎ 80.26.35.45

EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin 3/96 - 7 mars 1996

Tarif 1996 : 310 F.

# Colza

Stade C1-C2. La reprise de végétation est relativement timide et l'élongation des tiges est encore discrète (0 à 3 cm).

## Insectes

Pas de début de vol de charançon de la tige signalé sur le réseau (1 seul poste a enregistré 1 capture, La Chapelle de Guinchay (71) le 29/02)

**Préconisation : Pas de traitement insecticide. Attendre un prochain bulletin.**

## Maladies

Absence de maladies du feuillage. Des nécroses de phoma au collet sont actuellement visibles mais leur intensité est généralement faible. Quelques parcelles présentent des attaques plus importantes, jusqu'à 20 % de section nécrosée, sans que l'on puisse mettre en avant plus spécialement un type de sol, une variété ou une date de semis.

**Préconisation : Pas de traitement fongicide.**

## Régulateur de croissance

La prise en compte du risque de verse fait intervenir prioritairement la sensibilité variétale, ainsi que le peuplement et la disponibilité en azote. Les variétés les plus sensibles à la verse sont Eurol, Kintol, Tarok, Coktail, Capitol, Mohican (source CETIOM).

Parmi les régulateurs autorisés sur colza : Baronnet, Terpal et Parlay C, seul ce dernier fait encore l'objet d'une préconisation de la part de la firme.

Les triazoles à spectre fongicide et auxquels on peut reconnaître une certaine activité régulatrice (Horizon) ne sont pas autorisés pour cet usage. Leur utilisation en tant que régulateur de croissance est donc à exclure.

**Préconisations : Si une application de Parlay C est envisagée attendre une reprise active de la végétation, et des conditions poussantes ; le stade limite de traitement pour une bonne efficacité étant le stade D1 (bouton accolé encore caché par les feuilles terminales) soit une longueur de tige de l'ordre de 10 cm.**

# Céréales

Stade de 4 feuilles à début décollement . en général redressement

L'avance en somme de températures, importante en novembre s'est nettement atténuée début décembre et nous sommes actuellement proches d'une année "normale"

**Attention à ne pas utiliser l'isoproturon après le stade épi 1 cm.**

## Etat sanitaire

**Sur orge** : La situation est relativement saine même si l'ensemble du complexe parasitaire est présent avec prédominance, selon les situations, de rhynchosporiose, ou d'helminthosporiose. Présence de vieilles taches d'oïdium sur variétés sensibles en Saône-et-Loire.

Partout, la mosaïque est visible sur quelques parcelles.

**Sur blé** . La maladie dominante sur feuille est la septoriose qui atteint le plus souvent la F3 (de 50 à 90 % des F3 touchées avec une intensité de 2 à 16 %), parfois la F2. L'oïdium est présent, à faible intensité sur de nombreuses parcelles. La rouille est peu rencontrée.

La fréquence de pieds porteurs de piétin verse est encore faible (< 10 %) même sur des parcelles à risque (limons battants, blé/blé) et confirme en cela les données du modèle qui indique un risque climatique faible fin février.

**Colza**

Pas d'intervention immédiate

**Céréales**

Ne pas utiliser l'isoproturon après le stade épi 1 cm.

**Pois**

Dépliant protéagineux.

Service Régional de la Protection des Végétaux 1986 Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation

Imprimerie de la Station BOURGOGNE FRANCHE COMTE Directeur Gérant G. RIEFFOD N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse 1700 AD

4 30 43 156 03

P 4

## Régulateur

Systématique ou raisonné à la parcelle, le choix d'un régulateur est fonction du risque de verse et du potentiel de la culture. Le tableau ci-contre résume les caractéristiques d'utilisation des principaux produits autorisés à ce jour sur blé tendre d'hiver.

| Produits | Stade d'application | T° nécessaire dans les 5-10 jours après application |
|---|---|---|
| **. Spécialités à base de chlorméquat chlorure** | | |
| Type C5<br>Cyter<br>Cycocel CL<br>Ranfor - Vivax L - Arvest | épi décollé - épi 1 cm<br>mi tallage à 1 noeud<br>Plein tallage à 1 noeud<br>1 noeud - sortie dernière feuille | Conditions poussantes<br><br>10 °C<br>10°C |
| **. Spécialités à base de mépiquat chlorure** | | |
| Terpal / Cyclade | 1 noeud - sortie dernière feuille | 12°C |
| **. Spécialités à base de trinexapac-éthyl** | | |
| Moddus | Fin redressement - 2 noeuds | Ne pas mélanger avec substances à effet régulateur. |
| Sonis | 1-2 noeuds | Ne pas intégrer dans un programme avec cycocel |
| **. Spécialités à base d'éthéphon** | | |
| Etheverse<br>Cérone | 2 noeuds - Gonflement | 14°C |

Moddus, Sonis, Terpal/Cyclade, Arvest, Vivax L, Baia, Etheverse et Cérone sont également autorisés sur orge d'hiver

# Pois

## Traitement fongicide des semences

Le traitement de semences permet de minimiser les risques dûs à *Ascochyta pinodes*, à *Ascochyta pisi* et Botrytis (surtout transmis par les semences) ainsi qu'au mildiou, *Ascochyta pinodella* et aux *Fusarium* (essentiellement transmis par le sol). Ces différentes maladies entraînent des pertes à la levée et, pour le mildiou notamment, un développement ultérieur possible de la maladie sur la culture. La majorité des traitements de semences commercialisés sont construits sur une base anti-mildiou (oxadixyl, métalaxyl ou fosethyl d'aluminium) renforcée par des fongicides efficaces sur les autres maladies.
Outre les traitements classiques, notez l'arrivée sur le marché de Prelude 20 FS (Schering) sur anthracnose.

## Traitement insecticide des semences

Promet CS 400 est le seul traitement de semences industriel actuellement autorisé sur pois ; il protège la culture contre thrips et sitones pendant les deux mois qui suivent le semis. Une lutte étant également possible en végétation sur observation de ces ravageurs, le recours au traitement insecticide des semences est à raisonner selon les situations (niveau de risques, disponibilité en temps...)

## Désherbage

Raisonner le programme en fonction de la flore adventice habituellement présente sur la parcelle (se reporter au dépliant joint). Le désherbage de prélevée procure une bonne sécurité, en particulier sur les sols où existe un risque de mauvaise portance et il apporte souvent une efficacité satisfaisante, notamment sur graminées. L'association Centaure 3 (3,5 l) + Challenge (1) 1,5 l en post semis prélevée, permet un bon contrôle de l'ensemble de la flore du pois et notamment des crucifères (sanves,...)